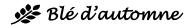
Courtemelon, le 4 mai 2023



BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 6/2023



Stade: 2 nœuds à dernière feuille étalée (CD 32-39). Désherbage: En cas de besoin, un herbicide de rattrapage contre les dicotylédones vivaces peut être appliqué jusqu'au stade 2 nœuds de la culture, voir sortie de la dernière feuille avec certains produits (voir fiches techniques Agridea 2.34.1 et 2.34.2). État sanitaire: Les maladies fongiques du blé sont encore peu présentes. Dans notre réseau d'observation, seule la septoriose est observée, particulièrement sur les feuilles du bas, mais commence à remonter sur les feuilles supérieures.

Les cultures les plus avancées, à partir de la sortie de la dernière feuille (CD 37) sont à contrôler si on envisage une intervention. Dès ce stade, le seuil d'intervention pour la septoriose est 20% des F4 définitives atteintes. Lutte fongicide: Pour les cultures qui ne sont pas dans le programme « non-recours aux produits phytosanitaires », appliquez un fongicide doté d'une bonne durée d'action, si le seuil est atteint, dès que la dernière feuille est entièrement dégagée (CD 39-41) (voir FT Agridea 2.29.1 à 2.59.2). Prévoyez un témoin!

Criocères : Les adultes sont visibles et occasionnent quelques dégâts légers. Pour le moment, ces ravageurs ne représentent pas un problème.

Plus d'informations sont disponibles sous <u>www.frij.ch</u> → Conseil → Station phytosanitaire → Céréales → Blé

orge d'automne

Stades : Sortie de la dernière feuille à extension de la gaine (CD 37 – 41).

Régulateurs de croissance: Les produits à base d'éthéphon, également avec mepiquat-chlorure, doivent être appliqués idéalement pendant la sortie de la dernière feuille (CD 37-39) mais au plus tard jusqu'à l'apparition des barbes (CD 49) (voir les FT Agridea 2.41 à 2.43).

Etat sanitaire: Dans notre réseau d'observation, nous avons observé toutes les maladies foliaires principales de l'orge. La rouille naine est la principale, mais l'oïdium, l'helminthosporiose et la rhynchosporiose sont également régulièrement présentes sur les feuilles du bas.

Lutte fongicide: Si le seuil d'intervention est atteint et si le mode de culture le permet, un fongicide peut être appliqué idéalement entre les stades de la dernière feuille étalée et du gonflement (CD39-45) (voir FT Agridea 2.59.3).

Ergot des céréales :

A titre de mesure préventive contre ce champignon parasite des graminées, il est important de faucher les bordures de champ ainsi que les refus dans les pâtures. Cette mesure est efficace si elle intervient avant la floraison des graminées, mais elle n'est pas applicable dans les surfaces de promotion de la biodiversité.



Stade: Semis à 2 feuilles (CD 01-12). Attention à surveiller les limaces dans les cultures entrain de lever tant que les sols sont encore humides. La pose de piège avec appâts anti-limaces permet de détecter la présence de ce ravageur.

Désherbage: Contrôlez bien la situation des mauvaises herbes dans vos cultures. Prévoyez une première ou deuxième application de mélange à deux ou trois composants (il est essentiel d'attendre la levée des betteraves avant toute intervention). Le type de produit et le dosage sont à raisonner en fonction des adventices présentes et de leur taille (voir fiches techniques Agridea 3.31 à 3.32 et le Betteravier Romand 2/2023).

Désherbage Conviso: Le premier split à base de Conviso One (0.5 l/ha) + Mero (1 l/ha) doit être effectué entre les stades 2 à 4 feuilles du chénopode blanc (voir Betteravier romand v²/2023).

Jaunisse virale: Le puceron vert (myzus persicae) est vecteur de la jaunisse virale qui nuit à la teneur en sucre; il a déjà pu être observé dans de nombreux cantons suisses et également en Ajoie, dans notre réseau d'observation, où le seuil d'intervention est atteint. Chacun doit peser le pour ou le contre en fonction de sa situation avant d'envisager un programme de lutte. En cas d'intervention, un programme insecticide bien défini est à disposition des betteraviers:

1. Premier passage avec un des produits Gazelle SG, Basudin SG, Oryx Pro ou Pistol à 0.2 kg/ha. Ces produits sont à base d'acétamipride et sont soumis à autorisation spéciale sur acorda.

- 2. Deuxième passage avec **Teppeki** (flonicamide) à **0.14 kg/ha**, 10-12 jours après le premier insecticide.
- Troisième passage avec Movento SC (spirotetramat) à 0.45 l/ha, 10-12 jours après le deuxième passage.

Attention, il est essentiel de respecter strictement ce programme complet. Ces produits sont utilisables jusqu'à fin septembre 2023 et ne doivent pas être mélangés avec les herbicides.

Autres ravageurs : L'activité des altises et à surveiller ; elle risque d'augmenter avec la hausse des températures. Le seuil d'intervention au stade cotylédons est 50% des plantes atteintes.



Stade: Les premiers semis sont entrain de lever.

Désherbage : Cette culture se prête bien au désherbage mécanique. En cas d'intervention

chimique, celle-ci est à faire en prélevée. Ravageurs : Surveillez la présence de limace.



Stade: Les semis sont en cours.

Désherbage: Les interventions en prélevée ne sont plus possibles à part pour du traitement en bande ou, sur autorisation spéciale, pour la culture de maïs sous film. Les produits à base de S-métolachlore (Dual Gold, Calado, Frontex, Deluge) sont interdits d'utilisation en PER. Les produits à base de terbutylazine ou de nicosulfuron sont également interdit partout en PER.

Ravageurs : Contrôlez l'activité des limaces pendant la levée du maïs. Ne pas appliquez d'appâts molluscicides de manière systématique.

Station phytosanitaire cantonale

P.P. A 2852 Courtételle Poste CH SA

Case Postale 65 2852 Courtételle T 41 32 545 56 00 info@frij.ch www.frij.ch Fondation Rurale Interjurassienne